

Formation
continue



Le DAEU pour accéder aux études universitaires sans le baccalauréat



Renouer positivement avec les études et s'ouvrir de nouveaux horizons professionnels

Le DAEU est une occasion unique de reprendre ses études ou de renforcer ses connaissances en français, anglais, mathématiques, informatiques...



Aide au financement de vos études

Le DAEU bénéficie du soutien financier de la Région des Pays de la Loire avec, sous certaines conditions, une prise en charge des frais de formation.



Vos contacts :

Pour Angers et EAD :
02 44 68 86 75
formationcontinue@univ-angers.fr

Pour Cholet :
02 44 68 81 73
scolarite.cholet@listes.univ-angers.fr

Pour Saumur :
02 44 68 81 92
pole.saumur@listes.univ-angers.fr

Le DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) est un diplôme national de niveau IV équivalent au Baccalauréat.

Deux options

Selon le projet personnel / professionnel et la nature des études envisagées :

- DAEU **A** : littéraire et sciences humaines
- DAEU **B** : scientifique

Une formation de (re)mise à niveau, le «**Pré-DAEU**», peut être proposée si nécessaire.

Public

Toute personne, non titulaire du baccalauréat, qui souhaite :

- accéder à des études supérieures, notamment à l'université,
- préparer des concours administratifs ou d'entrée en écoles spécialisées (écoles sanitaires et sociales, orthophonie, ...),
- valider un niveau d'études auprès d'un employeur.

Conditions d'accès

- avoir interrompu depuis au moins deux ans ses études initiales,
- avoir au moins 20 ans au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier de deux années d'activité professionnelle salariée ou de cotisation à la sécurité sociale, OU
- avoir au moins 24 ans au 1er octobre de l'année de l'examen.

Pour les candidats étrangers, un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen est nécessaire.

Organisation de la formation

La formation est proposée sur Angers, Cholet, Saumur ou **en EAD (Enseignement à Distance)**.

DAEU en présentiel :

- Angers : en journée et / ou en soirée
- Cholet et Saumur : en soirée uniquement

DAEU en EAD :

- 8 regroupements physiques à Angers
- forums de discussions animés par les enseignants
- tutorat téléphonique individuel, hebdomadaire

MAJ 11.04.2016

Programme

La formation couvre les **8 compétences clés** définies par le Parlement européen.
Le DAEU comporte 4 matières, dont certaines sont au choix :

Diplômes	Matières obligatoires	2 matières au choix
DAEU A Littéraire	- Français* - Langue vivante 1 (anglais* ou espagnol)	- Culture générale* - Histoire contemporaine* - Géographie - Langue vivante 2 (espagnol ou anglais*) - Mathématiques* ou compétences numériques ou biologie*
DAEU B Scientifique	- Français* - Mathématiques*	- Physique - Chimie - Biologie* - Compétences numériques - Langue vivante (anglais* ou espagnol) ou culture générale

* **Matières proposées également en EAD (Enseignement à Distance)**

① Enseignements dispensés à Cholet et Saumur : français, anglais, histoire contemporaine, géographie, méthodologie

2 ateliers, ne donnant pas lieu à une évaluation, sont également proposés :

- « **Méthodologie du travail universitaire et personnel** » obligatoire
- « **Parcours et projets** » : permet de faire le point sur ses expériences, d'évaluer sa motivation et de définir plus précisément son projet professionnel et personnel. Nombre de places : 14 (uniquement en présentiel à Angers).

Modalités pratiques

Durée de la formation :

- totalité du DAEU : 260 heures de cours réparties sur 10 mois à raison de 2h30 par matière et par semaine
- par matière de 60 à 65 heures.

Inscriptions : d'avril à début septembre. Ouverture d'une matière : 6 inscrits minimum.

Début de formation : septembre.

Validation :

- totalité du DAEU : le candidat valide les 4 matières sur 1 an
OU
- capitalisation des 4 matières sur 4 ans maximum

Coût de la formation * :

- totalité du DAEU : 1 742 € + droits universitaires (tarif entreprise)
- par matière : 402 à 436 € + droits universitaires (tarif entreprise)
- pour les demandeurs d'emploi : prise en charge par la Région Pays de la Loire
- autres situations : nous consulter

* *Tarifs en vigueur 2015 - 2016*